Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_095-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2017_095

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt sept avril à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Affaires Culturelles

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	59

Objet de la délibération:
Musée des Arts et Traditions Populaires - Mesures en faveur du développement et du rayonnement de la programmation culturelle

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Fabien MATRAS, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Jean-Noël PERRIMOND, André GAYMARD, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Gilbert BOUZEREAU, Alain CAYMARIS, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Caroline COLLOMBAT, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Sophie DUFOUR pouvoir à Nicole FANELLI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Alain HAINAUT pouvoir à Richard STRAMBIO, Mathilde KOUJI-DECOURT pouvoir à Alain VIGIER, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Brigitte DUBOUIS, Sandrine MARY-BOUZEREAU pouvoir à Gilbert BOUZEREAU, Michèle PELASSY pouvoir à Régis ROUX, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Sylvie FRANCIN

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Raymond GRAS, Frédéric MARCEL, Laure REIG, Sylvain SENES, David SONNEVILLE, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Fabien MATRAS

RAPPORTEUR : Madame Nicole FANELLI

Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_095-DE

Musée d'ethnographie provençale de référence, le musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan met en œuvre une programmation culturelle diversifiée visant à promouvoir l'histoire du territoire de la Dracénie, et plus largement du Var et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
En témoignant du passé des hommes et des femmes qui l'ont écrit, de leurs conditions de vie, de leurs savoir-faire, il permet la transmission de ce patrimoine aux futures générations via notamment un programme spécifiquement conçu pour le jeune public, proposant des activités pédagogiques et des médiations adaptées à tous les niveaux d'enseignement, de la petite enfance au lycée.

Le parcours d'exposition permanent valorise les objets des collections labellisées « musée de France ». Chaque année, l'offre culturelle est complétée par des expositions temporaires, accompagnées d'animations en lien avec les thématiques proposées, ou organisées dans le cadre de manifestations d'envergure nationale (Journées Européennes des Métiers d'Art, Nuit des Musées, Journées de l'Archéologie, Journées Européennes du Patrimoine....) ou de proximité (Salon 'Autour du Vin', Fête du Centre Ancien de Draguignan...).

Cette programmation culturelle riche et variée vise à accroître la visibilité du musée, dynamiser la fréquentation et à diversifier les publics.
L'objectif étant de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, cette année encore, le musée des Arts et Traditions Populaires participera à différentes actions qui permettront au public de visiter le musée selon des conditions préférentielles :

- Exposition estivale d'art contemporain : Le musée présentera, du 29 juillet au 17 septembre 2017, une exposition d'œuvres d'artistes contemporains. Il est proposé de renouveler le principe de gratuité d'accès au musée pour tous les publics durant cette période. Ce dispositif a permis de doubler la fréquentation estivale, passant de 1057 visiteurs en 2015, à 2 114 en 2016.

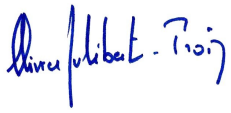
- Salon "Autour du Vin" de Draguignan organisé par la Communauté d'Agglomération Dracénoise, via son Office du Tourisme, en partenariat avec le Conseil Départemental du Var. Il est proposé de reconduire les dispositions adoptées depuis 2013 et de remettre une entrée gratuite aux personnes qui se seront acquittées du droit d'entrée au salon. Cette invitation sera valable jusqu'au 31 décembre 2017.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Culture réunie le 6 avril 2017, il est demandé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver les dispositions définies ci-dessus,
- autoriser Monsieur le Président signer tout document afférent.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 10/05/2017
Qualité : Président de la CAD - Député du Var



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.